

présente :



# Le défi **DÉBRANCHE**

du 16 au 22 avril 2018 **LE FIL**

## **C'EST QUOI ?**

L'arc-en-ciel vous encourage à prendre une pause des écrans, afin de favoriser les rituels familiaux et accorder plus de temps à vos passions et loisirs. Cette initiative vise à sensibiliser la population à l'impact de l'utilisation des écrans dans leur quotidien.

## **POURQUOI RELEVER LE DÉFI ?**

**Temps pour :**

- se divertir
- s'informer
- se rassembler
- communiquer

*autrement*

présente :



# Le défi **DÉBRANCHE** du 16 au 22 avril 2018 **LE FIL**

## RÈGLEMENTS DU DÉFI :

**1**

Les participants s'engagent à éteindre tous les écrans (télévision, ordinateur, cellulaire, tablette, jeux vidéo) entre le 16 et le 22 avril 2018. L'utilisation à des fins professionnelles ou scolaires est acceptée.

**2**

Un journal de bord sera remis par les écoles participantes, dans les bureaux du service des loisirs des municipalités, ou par téléchargement au **[www.preventionarcenciel.org](http://www.preventionarcenciel.org)**

Rabais offerts durant la semaine du défi chez nos détaillants et organismes participants.

Prix de participation lors du rassemblement festif du 22 avril.